



PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU QUARTIER SAINT-MICHEL :

LES SÉANCES DE TRAVAIL DE JUILLET 2019



JUILLET 2019

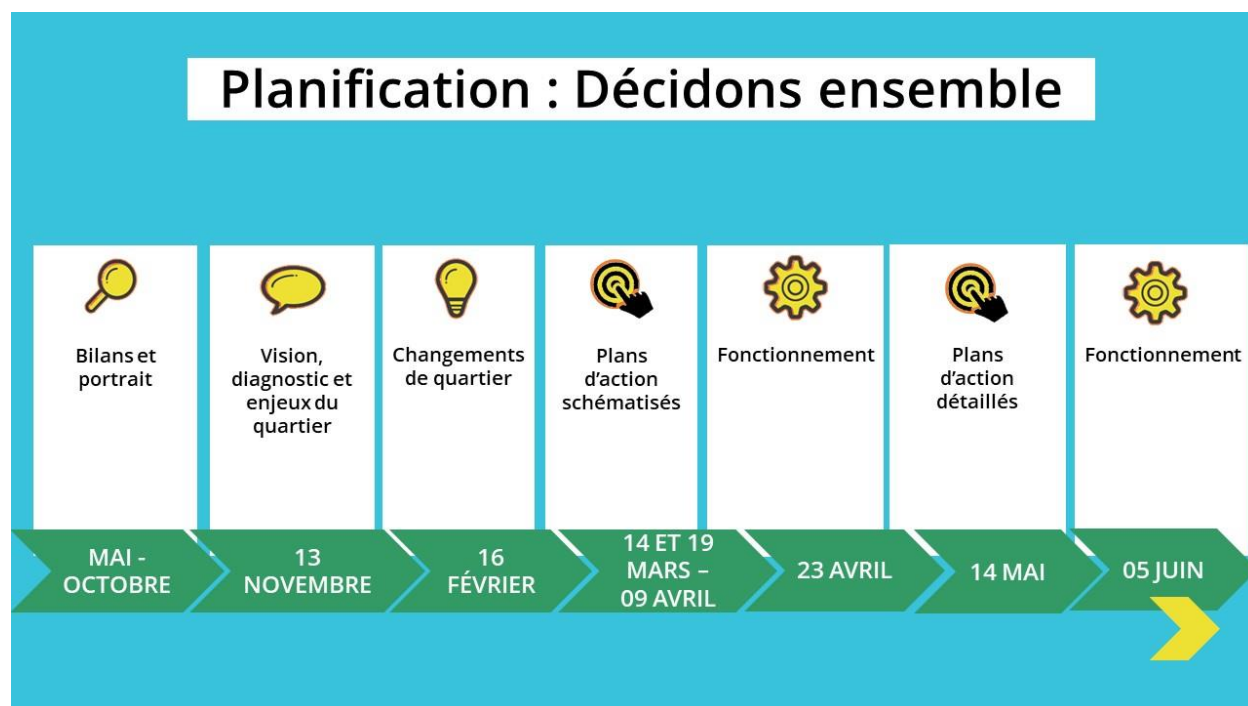
TABLES DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	4
La planification stratégique dans le quartier Saint-Michel	4
Le Grand Rendez-vous du 23 avril 2019	5
Le Grand Rendez-vous du 05 juin 2019	5
La poursuite de notre travail collectif sur notre fonctionnement	7
SÉANCE DE TRAVAIL DU 9 JUILLET 2019	9
SÉANCE DE TRAVAIL DU 11 JUILLET 2019	12
SÉANCE DE TRAVAIL DU 16 JUILLET 2019	14
SÉANCE DE TRAVAIL DU 18 JUILLET 2019	16
QUESTIONS POSÉES AU COURS DES SÉANCES DE TRAVAIL	19
NOTRE LANGUE COMMUNE POUR LE PLAN DE QUARTIER 2019-2024	20
PROCHAINES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE	20
RÉFÉRENCES	21
ANNEXES	22
Annexe 1 : Recommandations du comité fonctionnement	
Annexe 2 : Portrait de la concertation actuelle	
Annexe 3 : Notre langue commune pour le plan de quartier 2019-2024	

MISE EN CONTEXTE

La planification stratégique dans le quartier Saint-Michel

En 2018, le quartier Saint-Michel est entré dans une phase de révision de son plan de quartier et du mode de fonctionnement de la concertation. Après une période de préparation, ce processus a débuté à l'automne 2018 par la présentation du diagnostic du quartier, le renouvellement de notre vision collective et l'identification des enjeux du quartier (Grand Rendez-vous du 13 novembre 2018 et Rendez-vous stratégiques de l'automne 2018). Nourris par ces premières étapes, nous avons ensuite choisi collectivement les quatre changements que nous voulons voir arriver dans le quartier dans les cinq prochaines années (Grand Rendez-vous du 16 février 2019). Ensuite, nous nous sommes interrogés sur les actions collectives que nous voulons entreprendre pour atteindre chacun des quatre changements (Rendez-vous stratégiques de l'hiver 2019 et Grand Rendez-vous du 14 mai 2019). En parallèle, nous avons amorcé notre réflexion pour revoir le fonctionnement de la concertation du quartier Saint-Michel.



Les différentes étapes du processus de planification stratégique 2019-2024

Pour plus de détails concernant le processus de la planification, veuillez-vous référer au document de synthèse de la planification stratégique disponible sur le site internet de Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) : <http://tiny.cc/Planif>.

Il faut également préciser que la réflexion sur le fonctionnement de la concertation n'est pas nouvelle dans le quartier. En effet, il y a eu à partir du printemps 2017, différentes rencontres de

travail avec les partenaires sur ce thème, ce qui a abouti à la création du comité de fonctionnement. Ce comité composé d'un membre de chaque concertation de VSMS, avait pour mandat de faire des recommandations au Conseil d'administration de VSMS afin d'améliorer le fonctionnement de la table de concertation. Pour ce faire, il s'est réuni les 5 et 27 juin 2018. Vous retrouverez les recommandations du comité en annexe à ce document (Annexe 1). Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport annuel 2017-2018 de VSMS : <http://tiny.cc/RapportAnnuel>.

Le Grand Rendez-vous du 23 avril 2019

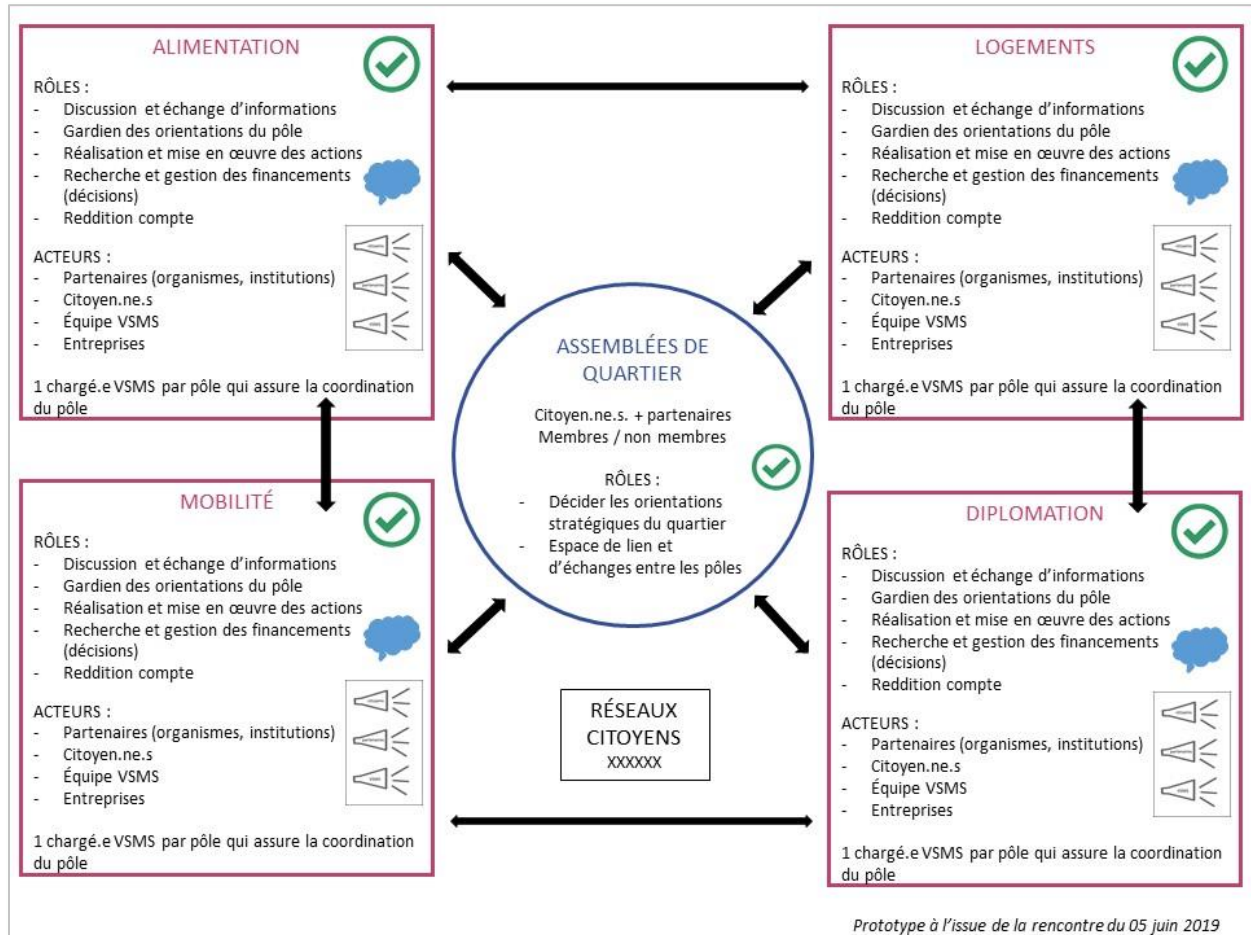
Nos discussions autour du fonctionnement de la concertation ont débuté lors du Grand Rendez-vous du 23 avril 2019. Lors de cette rencontre animée par Chantal Grandchamp de Dynamo, le portrait de la concertation actuelle (Annexe 2) ainsi que les recommandations du comité fonctionnement (Annexe 1) ont d'abord été présentées aux participant.e.s. Ensuite, les participant.e.s ont été invité.e.s à prototyper le nouveau fonctionnement de la concertation, puis à partager le fruit de leurs réflexions. Cela a permis de constater une volonté collective de se concerter différemment pour mettre en œuvre le nouveau plan de quartier.

Le Grand Rendez-vous du 05 juin 2019


À la suite de la rencontre du 23 avril 2019, une deuxième rencontre sur le fonctionnement s'est tenue le 5 juin 2019 au Centre lasallien. L'intention de cette journée était de décider collectivement comment nous souhaitons travailler ensemble pour faire advenir notre prochain plan de quartier. Ainsi, les participant.e.s ont ainsi pu exprimer leur point de vue lors de session de prototypage en grand groupe et valider ensemble **quatre propositions sur le futur fonctionnement**:

1. Quatre espaces de travail sont conçus, soit un espace pour chacun des quatre changements choisis collectivement le 16 février 2019. Ces espaces de travail sont appelés espaces de changement.
2. Il existe un espace central pour réunir tout le quartier afin de discuter ce qui est transversal et relatif à l'ensemble du quartier. Cet espace est appelé assemblée de quartier.
3. Les quatre espaces de changement et les assemblées de quartier sont des lieux de prise de décision.
4. Culture, sport-loisirs, sécurité et environnement sont des expertises intégrées à chacun des quatre espaces de changement.


Ces quatre propositions mises ensemble sont illustrées dans cette **première version du prototype de notre futur fonctionnement** :




Légende :

 4 espaces de changement

 Assemblées de quartier

 Lieu de prise de décision

 Expertises culture, sport-loisirs, sécurité et environnement

 Connecteurs qui peuvent être des citoyen.nes, des partenaires et/ou l'équipe permanente de VSMS

Tout ce qui est écrit en noir a été proposé par les participant.e.s du 5 juin sans être validé collectivement.

Les participant.e.s ont également posé **six questions qu'elles.ils souhaitent aborder dans de futures rencontres** pour continuer à bâtir notre futur fonctionnement, à savoir :

1. Comment mettre à profit l'expertise dans le quartier sur la sécurité, le sport-loisirs, la culture et l'environnement?
2. Comment articuler les réseaux citoyens dans la prochaine structure?
3. Comment avoir une communication (intra et extra) plus porteuse, plus fluide?
4. Quel est le rôle des chargé.e.s de VSMS?
5. Jusqu'où va le pouvoir de décision de chacune des instances (quatre espaces de changement et assemblée de quartier)?
6. Quelle(s)instance(s) traite(nt) de chacun des projets PIC?



La poursuite de notre travail collectif sur notre fonctionnement

À l'issue de la rencontre du 5 juin 2019, les membres du comité de planification stratégique se sont réunis le 10 juin 2019 afin de penser la suite du processus. À la lumière de la récolte de la dernière rencontre sur le fonctionnement, les membres ont décidé de **poursuivre collectivement la réflexion sur le fonctionnement** et non de mandater une instance, comme le comité de

planification stratégique ou autre, pour faire des propositions qui seraient mises au vote en quartier. Ce choix a été motivé afin de **permettre la participation de toutes et tous à notre démarche collective et ainsi intégrer nos connaissances de la réalité du quartier** dans les discussions et, en bout de ligne, dans le plan de quartier, ce qui le rendra plus riche et augmentera ses chances de succès.

Pour ce faire, le comité a proposé **quatre séances de travail durant le mois de juillet 2019**. L'intention était de traiter les questions que les participant.e.s du 5 juin 2019 souhaitaient aborder dans de futures rencontres et de formuler des propositions qui seront mises au jeu en quartier lors d'une rencontre en septembre 2019. Ces séances s'adressaient à l'ensemble des acteurs.trices du quartier Saint-Michel (citoyen.ne.s, partenaires) et ont été animées par Chantal Grandchamp de Dynamo, afin d'avoir un regard externe sur notre fonctionnement et de permettre à l'équipe permanente de VSMS de participer.

Voici la **programmation initialement prévue** présentée par Maya Colle-Plamondon et Francis Gagnon, membres du comité de planification stratégique, lors de l'assemblée générale de VSMS, qui a eu lieu le jeudi 13 juin 2019 :

RENCONTRE	QUESTION(S) TRAITÉE(S)
Mardi 9 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Comment mettre à profit l'expertise dans le quartier sur la sécurité, le sport-loisirs, la culture et l'environnement? - Jusqu'où va le pouvoir de décision de chacune des instances (quatre espaces de changement et assemblée de quartier)? - Quelle(s) instance(s) traite(nt) de chacun des projets PIC?
Jeudi 11 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Comment articuler les réseaux citoyens dans la prochaine structure? - Quel est le rôle des chargé.e.s de VSMS?
Mardi 16 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Comment avoir une communication (intra et extra) plus porteuse, plus fluide?
Jeudi 18 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Questions autour de la période de test de notre nouveau fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> o Comment met-on en mouvement nos propositions? o Comment fait-on la transition?

Cette programmation a été revue par le comité de planification stratégique au fur et à mesure des séances de travail afin de s'adapter au rythme de travail des participant.e.s. et ainsi permettre la formulation de propositions sur notre fonctionnement qui font consensus auprès des actrices.acteurs du quartier.

SÉANCE DE TRAVAIL DU 9 JUILLET 2019

Les participant.e.s de cette première séance se sont retrouvés.e.s à la Maison du citoyen pour une matinée de travail (9 h à 12 h 30, puis repas communautaire de 12 h 30 à 13 h 30). 35 personnes étaient présentes à cette rencontre, ce qui souligne l'intérêt du quartier pour la révision de notre mode de fonctionnement et l'implication des actrices.acteurs du quartier.



Lors de cette séance de travail, les participant.e.s ont traité la question suivante :

RENCONTRE	QUESTION(S) TRAITÉE(S)
Mardi 9 juillet 2019	Comment mettre à profit l'expertise dans le quartier sur la sécurité, le sport-loisirs, la culture et l'environnement?

Pour ce faire, Chantal Grandchamp, notre animatrice, a d'abord rappelé les étapes que nous avons d'ores et déjà franchies dans notre planification stratégique, puis, en utilisant le prototypage en grand groupe, elle a invité les participant.e.s à formuler des propositions pour répondre à la question posée. Il est à noter que le prototypage en grand groupe a été utilisé à chacune des quatre séances de travail estivales.

Voici les **trois propositions formulées** pour répondre à la question :

- 1. La sécurité, le sport-loisirs, la culture et l'environnement sont des expertises** qui sont traitées dans chacun des quatre espaces de changement, de façon variable en fonction des actions.
- 2. La culture** doit avoir sa propre instance de travail, appelée **espace de rencontre culture**. Elle est également intimement liée à l'espace de changement diplomation.
- 3. La sécurité, le sports-loisirs et l'environnement** : Sur ces sujets, il y a possibilité de faire des rencontres ponctuelles avec les partenaires concernés afin de :
 - traiter de tous les sujets qui ne sont pas dans le plan d'action;
 - répondre à un besoin de rencontre des partenaires.

Ces rencontres sont faites à la demande des partenaires et une ressource (non précisée) est en charge de convoquer la rencontre. Ces rencontres sont appelées **espaces ponctuels**.

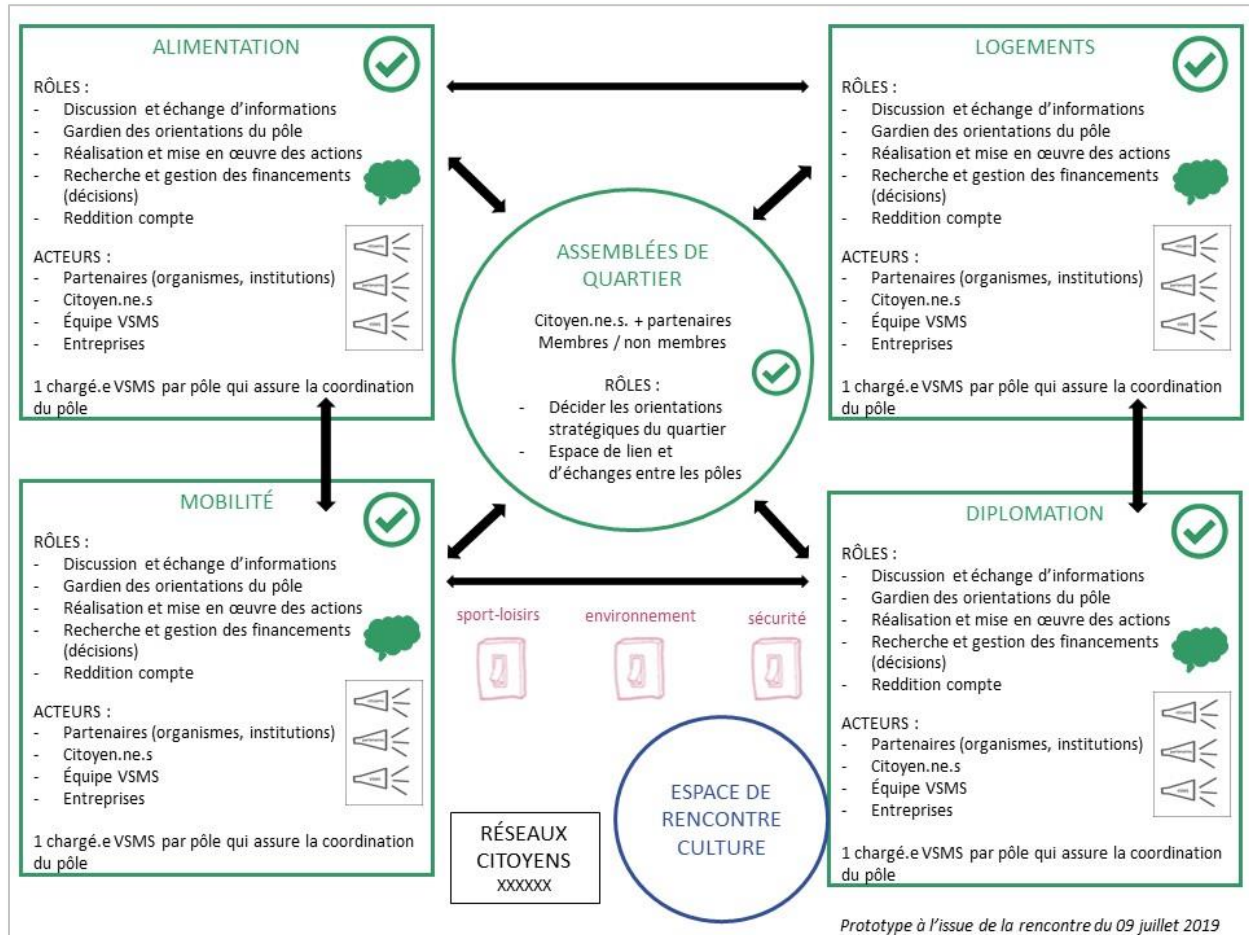
Il a également été nommé que certains partenaires en sécurité, sports-loisirs et en environnement trouvaient que leur expertise est plus naturelle dans certains changements, comme ceci :

- Sécurité : Expertise plus liée au changement de la mobilité et du logement;
- Sports-Loisirs : Expertise plus liée au changement sur la mobilité et la diplomation;
- Environnement : Expertise plus liée au changement sur la diplomation et le logement.



Prototype à l'issue de la séance de travail du 9 juillet 2019

Ces trois propositions mises ensemble sont illustrées dans cette **deuxième version du prototype de notre futur fonctionnement** :



Légende :



Espace ponctuel



Espace de rencontre culture

Tout ce qui est écrit en noir a été proposé par les participant.e.s sans être validé collectivement. Tout ce qui est écrit en vert sont des propositions qui ont été validées précédemment.

SÉANCE DE TRAVAIL DU 11 JUILLET 2019

La deuxième séance de travail a eu lieu le jeudi 11 juillet à Maison du citoyen (12 h 30 à 13 h 30 repas communautaire, 13 h 30 à 16 h 30 séance de travail). Près de 30 participant.e.s sont venu.e.s pour répondre à la question suivante :

RENCONTRE	QUESTION(S) TRAITÉE(S)
Jeudi 11 juillet 2019	Jusqu'où va le pouvoir de décision de chacune des instances (quatre espaces de changement et assemblée de quartier) ?

Il est à noter que cette question n'a pas été traitée dans sa globalité lors de cette séance de travail et a donc été complétée lors de la séance suivante, le mardi 16 juillet 2019.

Voici les **propositions formulées** pour répondre à la question :

1. Les responsabilités des espaces de changement :

Chacun des quatre espaces de changement a la responsabilité de mettre en place le plan d'action en :

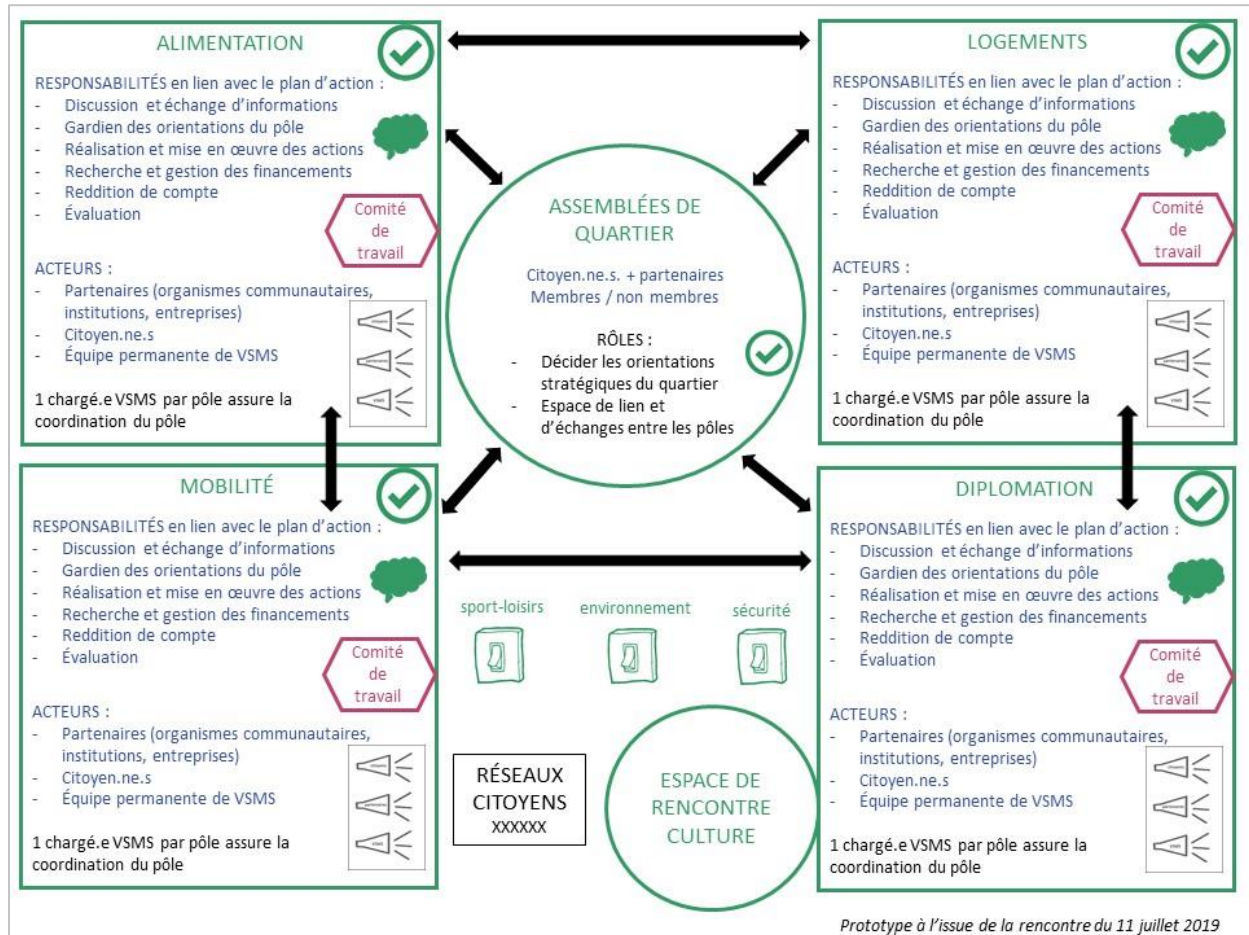
- discutant et échangeant des informations;
- étant gardien des orientations du pôle en lien avec le plan d'action;
- réalisant et en mettant en œuvre les actions issues du plan d'action;
- recherchant et en gérant les financements;
- effectuant les redditions de compte;
- évaluant les actions entreprises.

Chacun des quatre espaces de changement a la possibilité de mettre en place des comités de fonctionnement opérationnels au besoin, pour lesquels l'espace de changement décide du mandat et des responsabilités des comités. Ces comités sont appelés **comités de travail**.

2. Les acteurs.trices des espaces de changement :

Chaque espace de changement a la responsabilité de tout mettre en œuvre pour assurer la diversité de tous les acteurs.trices, à savoir les partenaires (organismes communautaires, institutions, entreprises), les citoyen.ne.s et les membres de l'équipe permanente de VSMS.

Ces propositions mises ensemble sont illustrées dans cette **troisième version du prototype de notre futur fonctionnement** :



Légende :



Tout ce qui est écrit en noir a été proposé par les participant.e.s sans être validé collectivement. Tout ce qui est écrit en vert sont des propositions qui ont été validées précédemment.

SÉANCE DE TRAVAIL DU 16 JUILLET 2019

La troisième séance de travail a eu lieu à la Maison d'Haïti (12 h 30 à 13 h 30 repas communautaire, 13 h 30 à 16 h 30 séance de travail) et a réuni près de 30 participant.e.s. Lors de cette séance, les acteurs.trices ont été invité.e.s à compléter leurs propositions sur la question traitée lors de la séance précédente et à traiter une seconde question, comme ceci :

RENCONTRE	QUESTION(S) TRAITÉE(S)
Mardi 16 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none">- Jusqu'où va le pouvoir de décision de chacune des instances (quatre espaces de changement et assemblée de quartier)?- Quelle(s)instance(s) traite(nt) de chacun des projets PIC?

Concernant la question de la prise de décision, voici les **propositions complémentaires** à celles formulées lors de la séance du 11 juillet :

3. La prise de décision au sein des quatre espaces de changement

La prise de décision dans chacun des quatre espaces de changement se fait par une diversité d'acteur.trice.s membres ou non-membres de la table de concertation VSMS.

4. Les responsabilités de l'assemblée de quartier

L'assemblée de quartier a pour responsabilités de :

- décider les orientations stratégiques du quartier;
- être un espace de lien et d'échanges entre les quatre espaces de changement et les autres instances de VSMS;
- être le gardien du plan de quartier;
- consulter les partenaires et les citoyen.ne.s sur les enjeux du quartier.

Pour la question sur les **projets PIC**, voici les **propositions** formulées par les participant.e.s :

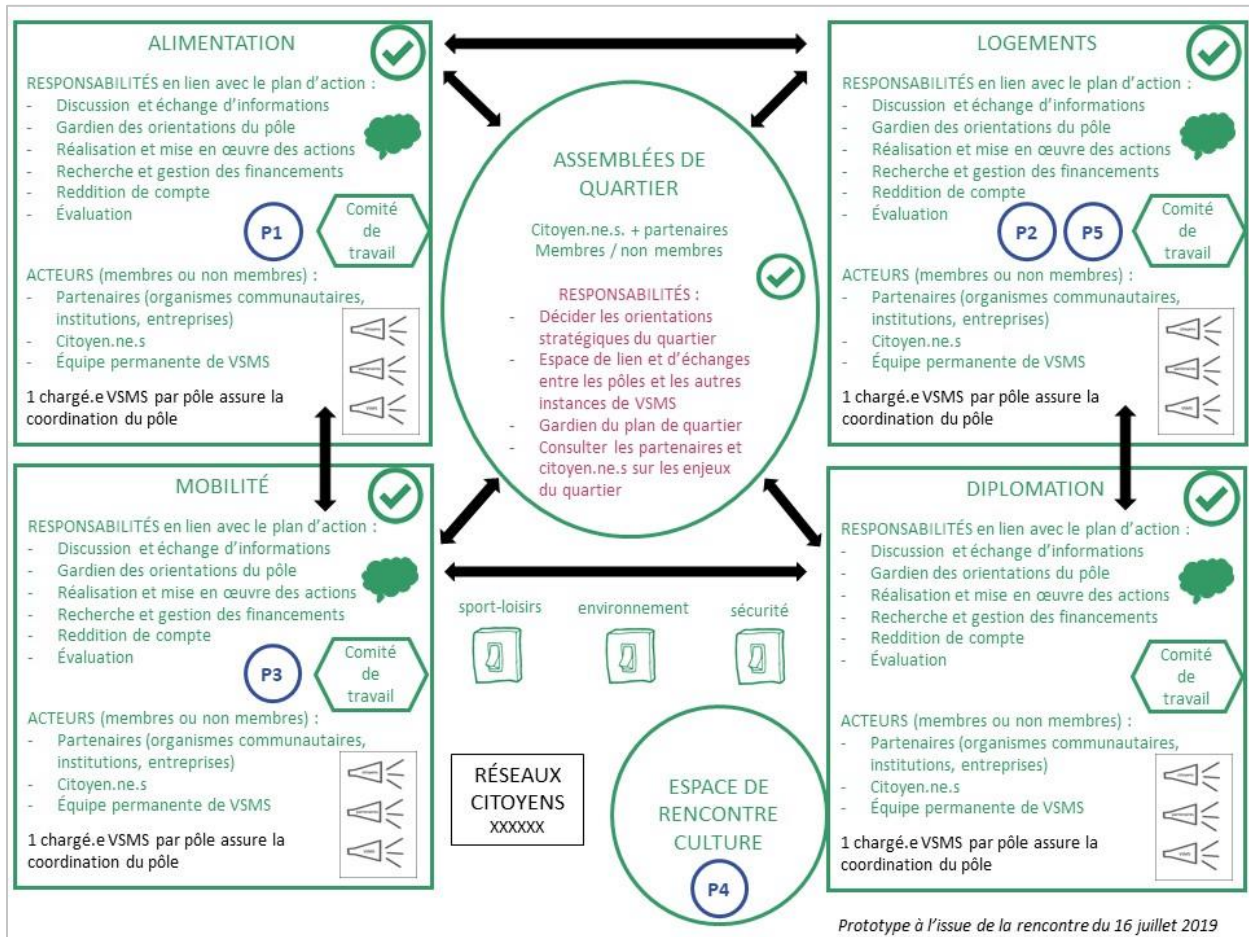
1. Le projet « **Système alimentaire michelois** » (P1) est traité dans l'**espace de changement Alimentation**.
2. Le projet « **Empowerment, logements, espaces publics et salubrité** » (P2) est traité dans l'**espace de changement Logement**.
3. Le projet « **Mobilité, désenclavement et persévérance** » (P3) est traité dans l'**espace de changement Mobilité**.

4. Le projet « **Intégration sociale, culturelle et professionnelle** » (P4) est traité dans l'**espace de rencontre culture**.

5. Le projet « **Maison communautaire** » (P5) est traitée dans l'**espace de changement Logement**.

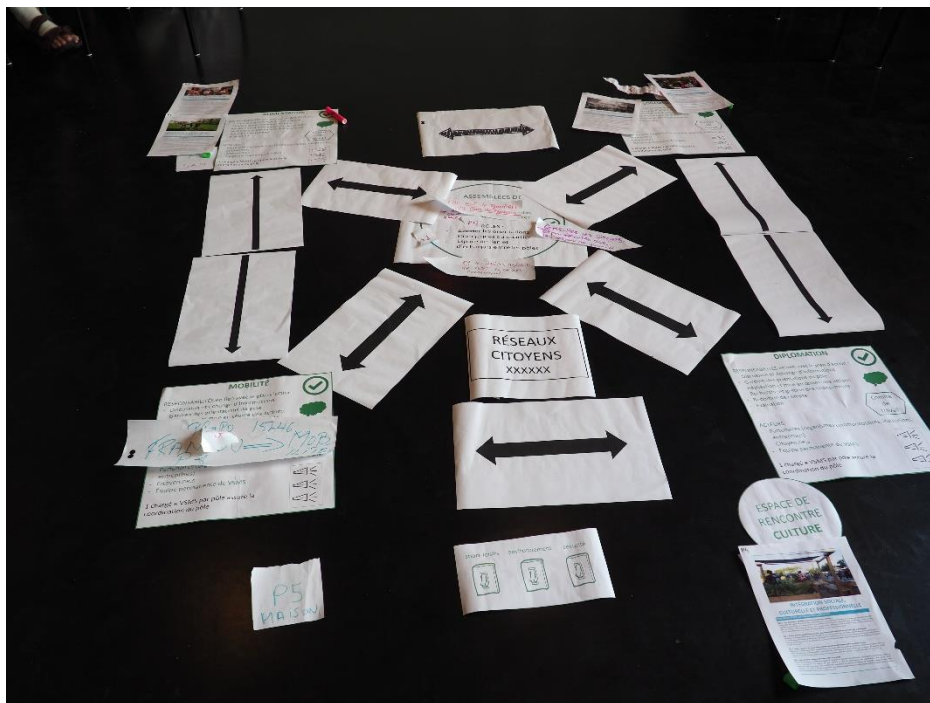
Il a été précisé que les projets impact collectif sont traités dans les espaces de changement et qu'ils ne sont pas restreints à l'expertise au sein de leur espace de changement : ils peuvent faire appel à l'expertise des autres espaces de changement, instances et acteur.trice.s du quartier.

Ces propositions mises ensemble sont illustrées dans cette **quatrième version du prototype de notre futur fonctionnement** :



Légende :

Px Projet impact collectif



Prototype à l'issue de la séance de travail du 16 juillet 2019

SÉANCE DE TRAVAIL DU 18 JUILLET 2019

La quatrième séance de travail s'est déroulée de 9 h à 12 h 30 à la Maison du citoyen (séance de travail puis repas communautaire de 12 h 30 à 13 h 30). Les 25 participant.e.s ont fait des propositions pour répondre à la question suivante :

RENCONTRE	QUESTION(S) TRAITÉE(S)
Jeudi 18 juillet 2019	- Quel est le rôle des chargé.e.s de VSMS ?

Voici les **propositions** formulées par les participant.e.s :

1. Les chargé.e.s de VSMS coordonnent chacun des quatre espaces de changement avec une posture collaborative.
2. Un.e chargé.e de VSMS coordonne l'espace de rencontre culture.
3. L'équipe de VSMS organise les assemblées de quartier.
4. Un.e chargé.e de VSMS est présent.e lors des rencontres des espaces ponctuels.

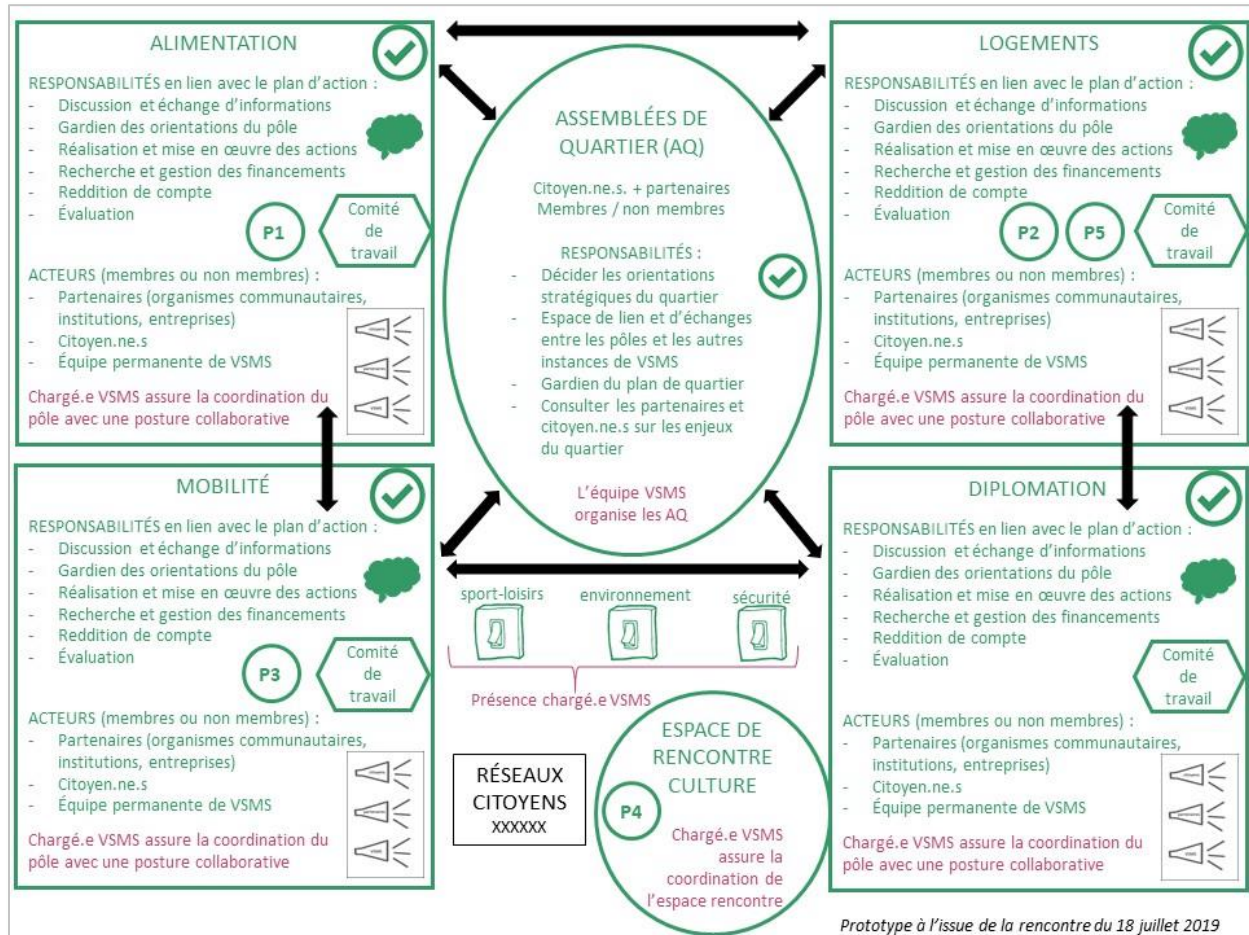
Cela implique que ce n'est pas un.e chargé.e de VSMS qui organise les rencontres et qu'il va falloir décider qui a le mandat d'organisation.

5. Les chargé.e.s de VSMS sont gardien.ne.s de la mission, la vision et les valeurs de VSMS (justice sociale, démocratie, solidarité, coopération et développement durable) et font preuve d'ouverture et de transparence dans le soutien au développement des projets.
6. Les chargé.e.s de VSMS sont à l'écoute des besoins du quartier.
7. Les chargé.e.s de VSMS facilitent le changement dans le sens où elles facilitent le passage à de nouvelles façons de faire, notamment à court terme la transition vers la nouvelle structure de fonctionnement.
8. Les chargé.e.s de VSMS s'assurent du lien avec les autres espaces de changement ainsi que les autres instances de VSMS.
9. Les chargé.e.s de VSMS font un travail de veille sur la thématique de l'espace de changement qu'elles coordonnent.
10. Les chargé.e.s de VSMS sont une courroie de transmission de l'information notamment sur le financement.
11. Les chargé.e.s de VSMS s'assurent qu'il y a une interface avec le local, le régional, le national ainsi que les autres réseaux.
12. Les chargé.e.s de VSMS s'assurent qu'il y ait une diversité d'acteur.trice.s dans chacun des quatre espaces de changement.

Il est à noter qu'en début de séance, il a été mentionné par le comité de planification stratégique que toutes les propositions relatives à la gestion interne de l'équipe permanente de VSMS seront traitées par la direction de VSMS. Voici les propositions formulées qui seront donc adressées par la direction de VSMS :

- L'équipe permanente de VSMS représente la diversité du quartier.
- Les chargé.e.s de projet PIC sont maintenus dans leur mandat dans la nouvelle structure pour garder l'expertise.

Ces propositions mises ensemble sont illustrées dans cette **cinquième version du prototype de notre futur fonctionnement** :



Lors de cette quatrième séance de travail, les participant.e.s ont été également invité.e.s à participer à une activité de remue-méninges à propos de la période de test de notre fonctionnement dont nous souhaitons nous doter. Le fruit de cette activité nourrira le comité de planification stratégique qui utilisera cette récolte pour formuler des propositions sur cette période de test. Ces propositions seront également mises au jeu lors de la prochaine rencontre en quartier.



QUESTIONS POSÉES AU COURS DES SÉANCES DE TRAVAIL

Au cours des discussions durant les quatre séances de travail, les participant.e.s ont posé des questions qu’elles.ils souhaitaient traiter collectivement. En voici la liste :

RENCONTRE	QUESTION(S) NOMMÉE(S)
Mardi 9 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Comment mettre à profit l’expertise populationnelle (ainé.e.s, enfance-famille, jeunesse ...) dans le quartier? - Qu’est-ce qu’on fait avec les programmes de financements spécifiques qui ne sont pas liés aux quatre pôles? - Quel est le rôle du conseil d’administration de VSMS dans la nouvelle structure?
Jeudi 11 juillet 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir le concept de membre de la table de concertation du quartier Saint-Michel - Comment impliquer les citoyen.ne.s concerné.e.s dans les décisions des pôles et comités? (ex : des jeunes dans le pôle diplomation)
Mardi 16 juillet 2019	Pas de question
Jeudi 18 juillet 2019	Pas de question

NOTRE LANGUE COMMUNE POUR LE PLAN DE QUARTIER 2019-2024

Il est à noter que tout au long de notre processus de planification stratégique nous avons collectivement utilisé différents mots et termes. Afin de clarifier notre langue commune, nous vous invitons à utiliser les termes choisis par le comité de planification stratégique et à prendre connaissance des définitions qui y sont associées (Annexe 3).

PROCHAINES ÉTAPES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

À l'issue des quatre séances de travail du mois de juillet 2019, notre nouveau fonctionnement se dessine et il reste également des questions à adresser (questions issues de la rencontre du 5 juin et des séances de travail). Pour ce faire, le comité de planification stratégique a décidé lors de la rencontre de ses membres le 23 juillet 2019, de poursuivre le travail de réflexion collectif et de traiter les questions restantes de la même façon que les autres questions.

Ainsi, deux séances de travail ont été planifiées :

- **Vendredi 6 septembre 2019** de 9 h à 13 h 30 à la Maison du citoyen

Cette rencontre va permettre de traiter la question suivante : « *Comment mettre à profit l'expertise populationnelle (ainé.e.s, enfance-famille, jeunesse ...) dans le quartier?* ».

Conçue dans la continuité des séances de travail estivales, cette rencontre sera animée par Chantal Grandchamp dans une animation de prototypage en grand groupe. Inscription : <http://tiny.cc/06septembre2019>

- **Mercredi 18 septembre 2019** de 17 h à 20 h au CECRG

Cette rencontre de travail va adresser la question de la *participation citoyenne à l'intérieur de la nouvelle structure de fonctionnement*. Tou.te.s les citoyen.ne.s, agent.e.s de participation citoyenne et partenaires sont invité.e.s à participer! Inscription : <http://tiny.cc/18septembre2018>

Enfin, une rencontre de quartier sur notre fonctionnement (Grand Rendez-vous) a été prévue :

- **Mardi 24 septembre 2019** de 17 h à 20 h à la Maison d'Haïti

Lors de cette rencontre, le fruit des séances de travail estivales sera présenté au quartier, ainsi que les propositions du comité de planification stratégique sur les modalités de la période test. Ce sera une *rencontre de décision* où il nous faudra faire un choix collectif sur le mode de

fonctionnement et la période test. Plus de détails à venir dans l'infolettre Le BREF et sur le site internet de VSMS ! Inscription : <http://tiny.cc/24septembre2019>

RÉFÉRENCES

Pour retrouver tous les documents sur la planification stratégique du quartier Saint-Michel et en savoir plus sur le processus, veuillez :

- consulter le site internet de VSMS : <http://tiny.cc/Planif>;
- contacter Agnès Barthélémy, coordonnatrice de la planification stratégique à VSMS : a.barthelemy@stmichelensante.org, 514 955-4187, poste 235;
- contacter Françoise Légaré-Pelletier, coordonnatrice de la Concertation à VSMS : coordination.concertation@stmichelensante.org, 514 955-4187, poste 229.

ANNEXES

Annexe 1 : Recommandations du comité fonctionnement

Annexe 2 : Portrait de la concertation actuelle

Annexe 3 : Notre langue commune pour le plan de quartier 2019-2024